

## RECHERCHE

## Unifs inquiètes : «Je ne comprends pas»

**Jean-Claude Marcourt ne voit pas pourquoi les universités «sonnent le tocsin» : le budget Recherche n'a jamais été aussi élevé, dit-il.**

● **Pascale SERRET**

«**L**a réforme n'est probablement pas encore bien perçue par les universités», réagit le ministre de l'Économie et de la Recherche Jean-Claude Marcourt. Sans cela, il ne s'explique pas la levée de boucliers des recteurs d'université, qui s'alarmaient hier dans les colonnes de l'Écho des réductions des budgets de la recherche en 2015 : un raboutage redouté de 30 millions €.

Jean-Claude Marcourt semble perplexe : «Commencer à sonner le tocsin alors que les moyens sont renforcés... Je ne comprends pas». Renforcés ? Le ministre a décroché 100 millions de plus pour ses compétences lors de l'ajustement budgétaire 2014, dont 60 millions dédiés à la recherche. Ce qui lui permet déjà de libérer 51 millions d'aides à différentes entreprises (dont une moitié pour Techspace, 17 mil-

lions pour la Sonaca, etc.) dans le cadre de gros programmes de recherche.

Entre le budget initial 2014 et l'ajusté, on passe de 225 millions à 288 millions pour la recherche. Le ministre est catégorique : «On n'a jamais atteint ces montants auparavant».

Il confirme que les universités ne perdent rien et qu'aucun chercheur ne sera affecté par une quelconque restructuration des budgets. Parce que, tout de même, le budget 2015 perd quelques plumes : 19 millions d'économies, par rapport à l'initial 2014, pour «participer à l'effort budgétaire global».

«Mais il y a aujourd'hui encore environ 25 millions € de réserve au FNRS non affectés.» Et il y a moyen d'aller chercher 500 millions («soit 30 % des moyens globaux») dans la tranche 2014-2020 des fonds structurels européens. Sans oublier ces 6 millions de plus attribués aux bourses Fria (recherche dans l'industrie ou dans l'agriculture).

#### Des aides «customisées»

Enfin, le gouvernement wallon vient précisément d'initier un projet de décret «Recherche», destiné à renforcer la politique de l'innovation en Wallonie.

Dans les grandes lignes, il s'agit de soutenir non seulement l'innova-

tion technologique, via les pôles de compétitivité, mais aussi l'innovation non technologique (économie circulaire avec Next, créativité avec Creative Wallonia...).

Les infrastructures de recherche qui ne pouvaient être financées qu'au travers de l'enveloppe Feder pourront désormais bénéficier de crédits classiques.

On laisse aussi tomber l'obligation pour les centres de recherche de se rassembler. «Nous les incitons à le faire. Mais on renonce à l'obligation de créer des mammoth pas plus productifs. Il n'y avait pas de plus-value», justifie Marcourt.

Par ailleurs, on continue à renforcer l'impact économique des aides à la recherche, notamment en jetant des ponts entre universités, centres de recherche et entreprises. «Depuis 8 ans que le Plan Marshall existe, des chercheurs ont... trouvé. Mais ils n'ont pas encore valorisé (le produit de cette recherche, NDLR)».

Le reste du projet de décret se concentre sur la simplification des appels à projets (un seul programme au lieu de 5) et des aides multiples («ça devenait un labyrinthe»), tant pour les universités que pour les entreprises. «Nous avons la volonté de mieux "customiser" les aides, en misant plus sur le sur-mesure et moins sur le prêt-à-porter», conclut le ministre. ■

## Front wallon, austérité et concertation

Austérité fédérale et austérité wallonne, même combat ? Pour les syndicats de la fonction publique, c'est à peu près ça. Ils rencontraient hier matin le gouvernement wallon et le dialogue n'a pas été très positif, selon les représentants syndicaux.

Pour rappel, un départ à la pension sur cinq seulement sera compensé pendant deux ans (sauf pour les services continus). C'est un des points de crispation. Le front commun syndical pourrait donc devenir actif aussi en Région wallonne.

Mais le gouvernement wallon

recevait aussi les partenaires sociaux pour entamer la concertation sur les gros dossiers. «Nous leur avons soumis l'ossature du Plan Marshall 4.0», annonce le ministre-président wallon Paul Magnette. «Le calendrier est soutenu», note-t-il. Ils se renvoient en effet fin janvier sur le PM4.0, en mars pour le futur

organisme destiné à gérer les compétences sociales et de santé et en juin pour l'emploi et la formation.

P.S.